



ORDRE DU JOUR

**Séance extraordinaire du conseil municipal
Budget et programme triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028
Le mardi 9 décembre 2025 à 18 h 45**

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot est convoquée par monsieur le maire Marc Deslauriers, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), pour être tenue **le mardi 9 décembre 2025 à 18 h 45** en la salle Florian-Bleau située au 110, boulevard Perrot, et qu'il y sera pris en considération les affaires inscrites à l'ordre du jour suivant:

- 1 Ordre du jour - Adoption
- 2 Prévisions budgétaires - Année 2026 - Adoption
- 3 Programme triennal d'immobilisations - Années 2026, 2027 et 2028 – Adoption
- 4 Période de questions
- 5 Levée de la séance

Signé à L'Île-Perrot, ce 5 décembre 2025.

(Original signé)

Tanya Massabni, avocate
Greffière adjointe